



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Commune de Pont-de-Roide-Vermondans
Arrêté par délibération du 30 janvier 2026

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

LISTE DES PIÈCES COMPOSANT LE DOSSIER

Pièce n°1 : Rapport de présentation :

- 1.1 : Diagnostic urbain
- 1.2 : État Initial de l'Environnement
- 1.3 : Évaluation Environnementale
- 1.4 : Justifications des dispositions du PLU

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Pièce n°3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

- 3.1. : OAP Sectorielles
- 3.2. : OAP Trame Verte et Bleue
- 3.3. : OAP Patrimoine

Pièce n°4 : Règlement :

- 4.1. Règlement écrit.
- 4.2. Règlement graphique :
 - Plan de zonage au 1 : 6 000 - Ensemble
 - Plan de zonage au 1 : 3 000 - Ouest
 - Plan de zonage au 1 : 3 000 - Est
 - Plan des risques environnementaux au 1 : 6 000

Pièce n°5 : Annexes :

- 5.1 Annexes
- 5.2 Plan des SUP au 1 : 4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 30 janvier 2026

Le Maire,

Visa Sous-Préfecture